

devant régir l'organisation, le financement et le contrôle quotidien des opérations de maintien de la paix de l'ONU. Aussi l'Assemblée générale a-t-elle exhorté une fois de plus le comité à redoubler d'efforts afin de s'entendre définitivement sur de tels principes directeurs.

Afrique australe

L'action entreprise, depuis cinq ans, par le Groupe de contact des pays occidentaux (Canada, Grande-Bretagne, France, République fédérale d'Allemagne et États-Unis) pour ménager une transition pacifique vers l'indépendance en Namibie par la voie d'élections supervisées par les Nations unies s'est poursuivie en 1981 sur la base de la résolution 435 du Conseil de sécurité (1978). Les négociations ayant progressé, il a été décidé de convoquer une rencontre de mise au point qui se tiendrait à Genève en janvier, sous les auspices des Nations unies et qui réunirait pour la première fois toutes les parties intéressées. Cette rencontre devait fixer la date d'entrée en vigueur du règlement. Malheureusement, les espoirs qu'avait fait naître un peu partout la rencontre de Genève se sont évanouis devant le refus de l'Afrique du Sud de mettre immédiatement le plan des Nations unies en application. La nouvelle Administration du président Reagan a entrepris une revue en profondeur de la politique des États-Unis à l'égard de l'Afrique, plus particulièrement en ce qui concerne la Namibie. Par ailleurs, l'intransigeance de l'Afrique du Sud a conduit les pays africains à présenter au Conseil de sécurité cinq résolutions réclamant la prise de sanctions contre l'Afrique du Sud. Quatre d'entre elles se sont heurtées, en avril, au veto de la France, du Royaume-Uni et des États-Unis; quant à la cinquième, elle n'a pas été mise aux voix étant donné le sort réservé aux quatre autres. En septembre, à sa huitième session extraordinaire d'urgence convoquée à la demande des pays africains pour examiner la situation en Namibie, l'Assemblée générale a adopté un certain nombre de résolutions faisant preuve de fermeté. Les membres du Groupe de contact se sont, pour leur part, abstenus sur toutes ces résolutions afin de ne pas compromettre leurs efforts. À la fin de septembre, les ministres des Affaires étrangères des pays membres du Groupe de contact annonçaient une réactivation de l'initiative occidentale par étapes; ils espéraient que cette façon de procéder conduirait à un règlement en 1982. Dans les derniers mois de l'année, des progrès ont été réalisés quant à la première étape, à savoir l'élaboration d'un ensemble de principes constitutionnels pour l'avènement d'une Namibie indépendante. Dans le même temps, cependant, il est apparu de plus en plus évident que l'Afrique du Sud était d'autant moins disposée à aller de l'avant qu'elle était préoccupée par la présence de troupes cubaines en Angola.

Le fait que l'Afrique du Sud maintienne ses politiques d'apartheid provoque un mécontentement de plus en plus grand au sein de la communauté internationale, comme en témoigne le nombre croissant de résolutions des Nations unies sur l'apartheid et le racisme. Ainsi, l'Assemblée générale a proclamé l'année 1982 Année internationale de mobilisation pour des sanctions contre l'Afrique du Sud. Le Canada s'est toutefois vu dans l'obligation de voter contre la moitié environ des nombreuses résolutions adoptées